

Communiqué de presse
22 juin 2017

Lors de sa dernière réunion, la Commission des Swiss GAAP RPC a traité, entre autres, le thème suivant:

- **Rapport d'état du groupe de travail «Comptes consolidés des compagnies d'assurance»**

Le groupe de travail «Comptes consolidés des compagnies d'assurance», placé sous la direction du membre du Comité d'experts Prof. Dr Reto Eberle, a achevé une ébauche globale de la Swiss GAAP RPC 14 remaniée. S'appuyant sur la structure des autres Swiss GAAP RPC, la version remaniée de la recommandation comporte essentiellement des recommandations pour les comptes individuels. L'ébauche sera complétée par des recommandations supplémentaires pour les comptes consolidés. La recommandation remaniée sera valable en complément et en partie en tant que modification des autres recommandations (Swiss GAAP RPC).

Après avoir fait le tour des éléments clés, la Commission a délibéré sur les principaux points de l'ébauche remaniée. Outre des dispositions concernant l'évaluation de placements de capitaux, elle a discuté notamment des déclarations prévues pour l'évaluation des provisions actuarielles (y compris des indications sur l'évolution pluriannuelle des charges de sinistres), pour le traitement des provisions et pour l'actualisation ainsi que pour les rapports sectoriels. La Commission a également traité les différents points de vue concernant les éventuelles incohérences d'évaluation du bilan en cas d'application de modèles de valeurs actuelles en lien avec l'évaluation de provisions actuarielles («Accounting Mismatch»). La problématique doit être à nouveau analysée de manière approfondie dans le cadre de la consultation.

La Commission est fondamentalement d'accord avec les propositions présentées pour la réglementation des principaux points. L'ébauche actuelle est actuellement soumise à un essai sur le terrain par les compagnies d'assurance impliquées dans le groupe de travail afin de tester ses possibilités de mise en œuvre dans la pratique.

Le plan de projet prévoit de présenter l'ébauche remaniée de la Swiss GAAP RPC 14 à la Commission lors de sa prochaine réunion du 5 décembre 2017 pour décision de mise en consultation. En cas de décision positive, la consultation publique aura lieu au premier trimestre 2018.

Pour toute question relative à l'état du remaniement de la Swiss GAAP RPC 14, veuillez vous adresser au: Prof. Dr Reto Eberle, membre du Comité d'experts/responsable de projet «Comptes consolidés des compagnies d'assurance», chaire pour Auditing and Internal Control, Plattenstrasse 14, 8032 Zurich, tél: 044 634 59 91

- **Mode de procédure examen Swiss GAAP RPC 30**

Le programme de travail de 2017 prévoit un examen de la Swiss GAAP RPC 30 Comptes consolidés. La procédure d'examen est une phase d'avant-projet dans laquelle la Swiss GAAP RPC 30 sera examinée sous l'aspect de son actualité, de son intégralité et de sa pertinence. Un groupe de travail constitué principalement d'utilisateurs des Swiss GAAP RPC et tenant compte des différents groupes d'intérêts sera mis en place pour l'exécution.

Le public intéressé sera appelé, au 4^e trimestre 2017, à s'exprimer sur la nécessité d'un remaniement. Cela doit se faire entre autres dans le cadre d'une session break-out à l'occasion de la conférence annuelle des Swiss GAAP RPC du 15 novembre 2017.

La procédure d'examen a pour objectif d'identifier un éventuel besoin de remaniement de la Swiss GAAP RPC 30. Selon le plan, la Commission décidera en 2018 s'il existe un besoin de remaniement de la Swiss GAAP RPC 30 et si la phase de projet proprement dite (Phase 2 exécution du projet) doit être lancée.

Pour toute question ou suggestion concernant la procédure d'examen pour la Swiss GAAP RPC 30, veuillez vous adresser à: Patrick Balkanyi, membre du Comité d'experts/responsable de projet, PwC, Birchstrasse 160, 8050 Zurich, tél: 058 792 26 76

- **RPC sur place**

Dans le cadre de la Vision 2020, quatre manifestations «RPC sur place» seront organisées cette année. Deux manifestations ont déjà eu lieu à Olten et Berne. Nous vous invitons cordialement à nos autres manifestations «RPC sur place» à Lausanne (19 octobre 2017) et St-Gall (2 novembre 2017). Merci de nous faire parvenir votre inscription sous www.fer.ch

- **Lancement Webshop Swiss GAAP RPC**

La Fondation RPC a lancé en mai 2017 le Webshop RPC. A partir de maintenant, vous recevrez la brochure Swiss GAAP RPC sous fer.verlagskv.ch

Pour toute question supplémentaire, veuillez vous adresser à:

Prof. Dr Peter Leibfried, président de la Commission de la Fondation RPC, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 St-Gall, tél: 071 224 76 30

La Commission RPC (www.fer.ch) est l'instance suisse de présentation des comptes dont les recommandations pour le «Swiss Reporting Standard» et le «Standard pour les sociétés immobilières» sont reconnues par la SIX Exchange Regulation et sont largement répandues dans le domaine privé et de droit public. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC permet d'obtenir une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat (True & Fair View, Fair Presentation).